

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AVRIL 2026

3

ADMINISTRATION GENERALE : Centre Communal d'Action Sociale - Election des représentants de la Ville

M. GALZI

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale est présidé par le Maire et comprend, en nombre égal, cinq membres issus du mouvement associatif nommés par le Maire et cinq membres élus en son sein par le Conseil Municipal au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

L'article R.123-10 du code de l'action sociale et des familles précise que dès son renouvellement, le conseil municipal procède à l'élection des nouveaux membres du conseil d'administration dans un délai de deux mois après son installation.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2121-29,

Vu les articles L.123-6 et R.123-7 et R.123-8 du code de l'action sociale et des familles,

Vu la délibération n°2 du Conseil municipal du 20 avril 2026 fixant le nombre des membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Les listes suivantes ont été déposées :

Liste du groupe Le bon sens pour Avignon:

Laetitia DOSNE

Isabelle ALTAYRAC

Djamila HERRY-BOURAS

Thierry DOSNE

Liste du groupe Ensemble et solidaires:

Maryline CROYET

Anne GAGNIARD

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

Fabrice TOCABENS
Marie-Anne BERTRAND
Mouloud REZOUALI

Liste du groupe Avignon en avant!:

Murielle MAGDELEINE
Anne-Sophie RIGAULT
Philippe GRIMAUD
Charline SAVREUX
Philippe CARLES

Liste du groupe La nouvelle Avignon populaire:

Rémy BLANC
Oukacha RTILI
Khalid EL YOUSOUFI
Mathilde LOUVAIN

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Le scrutin non secret n'ayant pas été accepté, il a été procédé à un scrutin secret qui a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 53
Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de bulletin blanc : 0
Nombre de bulletin nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 53

Nombre de suffrages obtenus par la liste "Le bons sens pour Avignon" : 38
Nombre de suffrages obtenus par la liste "Ensembles et solidaires" : 6
Nombre de suffrages obtenus par la liste "La nouvelle Avignon populaire" : 4
Nombre de suffrages obtenus par la liste "Avignon en avant !" : 5

- A ELU en fonction des résultats du scrutin proportionnel au plus fort reste :

Laetitia DOSNE, Isabelle ALTAYRAC, Djamila HERRY-BOURAS, Thierry DOSNE et Maryline CROYET pour siéger au sein du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.

DESIGNE

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

Le Maire

M. Olivier GALZI



Le Secrétaire de Séance

Mme Amandine MARQUIS



PARVENU A LA PREFECTURE LE 28/04/2026

ACTE PUBLIE LE 28/05/2026

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :